



PRESIDENCE DE LA FNAIM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 25.05.2012

Jean-François BUET, élu à la Présidence de la FNAIM



Jean-François BUET vient d'être élu Président de la FNAIM ce vendredi 25 mai 2012. Il a recueilli **88,79%** des voix face à Loïc CANTIN, Président de la Chambre FNAIM de Loire-Atlantique.

Le scrutin a rassemblé 659 électeurs, soit un taux de participation de 92,03%. Ces grands électeurs sont les Présidents et les délégués des 93 chambres départementales et régionales, ainsi que les Présidents des commissions statutaires et métiers représentés au sein de la Fédération, réunis en Assemblée Générale à la Baule.

Actuel secrétaire général, Jean-François BUET succèdera, le 1^{er} janvier 2013, à René PALLINCOURT, Président depuis 2004..

Il est élu pour un mandat de 5 ans. Il a d'ores et déjà, dans le cadre de sa campagne, émis plusieurs propositions fortes :

- **renforcer la visibilité et le poids politique de la Fédération ;**
- **rendre plus effective la décentralisation des actions nationales ;**
- **développer la formation initiale et continue, tant pour les dirigeants que pour les collaborateurs commerciaux ;**
- **intensifier les pratiques déontologiques de l'ensemble des professionnels.**

Âgé de 56 ans, marié, père de 3 enfants, Jean-François BUET a créé son entreprise immobilière en 1993, à Dijon, sa ville d'origine, après avoir été cadre de banque et directeur commercial d'une grande société de promotion immobilière dijonnaise. Il est agent immobilier, administrateur de biens et promoteur-constructeur. Il manage une équipe de 25 collaborateurs.

Adhérent de la FNAIM depuis 22 ans, il a occupé l'ensemble des mandats aux échelons national et local. On retient notamment son action déterminante au sein de la commission formation fédérale. Il préside aujourd'hui la Chambre FNAIM de Côte-d'Or et assume le secrétariat général de la Fédération. Jean-François BUET est également professeur de droit à la Faculté de Dijon et juge au tribunal de commerce.



LA FNAIM EN BREF

Première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France, la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs 14 métiers, depuis 1946. Elle fédère aujourd'hui 12 000 entreprises qui servent les intérêts du consommateur dans le respect d'un Code d'Éthique et de Déontologie. Force de proposition reconnue et écoutée sur les enjeux de la politique du logement en France, la FNAIM est régulièrement consultée par les pouvoirs publics. Possédant à la fois une expérience professionnelle, juridique et économique, elle participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires. Son maillage national, organisé autour de Chambres Départementales et Régionales, lui permet également de s'inscrire au cœur de l'action sur le terrain, en différenciant les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services qu'ils offrent aux particuliers.

CONTACTS PRESSE

FNAIM – Service Communication Tél. : 01 44 20 77 31 / 49 / 97 Email : communication@fnaim.fr

Agence GolinHarris – Amandine Pesqué Tél. : 01 40 41 56 17 Email : amandine.pesque@golinharris.com